

RÉSULTATS PROVISOIRES POUR LES CANDIDATS EUROPÉENS QUI ONT POSTULÉ POUR LE PROGRAMME DE LANGUE FRANÇAISE - FACULTÉ DE MÉDECINE APRES LA DEUXIEME SERIE DE CONFIRMATIONS

CANDIDATS ADMIS

Nr.crt.	Nom	Score obtenu	Faculté	Programme d'étude
1	DAVID-GAVRILA ANTHONY	90	MÉDECINE	Médecine (français)
2	ZAMOUM MOHAMED CHERIF	65	MÉDECINE	Médecine (français)
3	BEU DRAGOS IOAN	60	MÉDECINE	Médecine (français)
4	OZTURK SULEYMAN	60	MÉDECINE	Médecine (français)
5	BOUZID MAYSSA	55	MÉDECINE	Médecine (français)
6	RAISSI ABDELLATIF	45	MÉDECINE	Médecine (français)
7	BOURDON ROMAIN	45	MÉDECINE	Médecine (français)
8	MÎRNEA DAIANA-ALINA	45	MÉDECINE	Médecine (français)
9	BAEUMLIN LAURA	45	MÉDECINE	Médecine (français)
10	MSALLEM NORHÈNE	40	MÉDECINE	Médecine (français)

RÉSULTATS PROVISOIRES POUR LES CANDIDATS EUROPÉENS QUI ONT POSTULÉ POUR LE PROGRAMME DE LANGUE FRANÇAISE - FACULTÉ DE MÉDECINE APRES LA DEUXIEME SERIE DE CONFIRMATIONS

CANDIDATS REJETÉS

Nr.crt.	Nom	Score obtenu	Faculté	Programme d'étude
11	FARCAS MADALINA ALINA	40	MÉDECINE	Médecine (français)
12	AMADI CHIAMAKA, ADANNA	20	MÉDECINE	Médecine (français)
13	BADU CHANAËLE ADWOA	10	MÉDECINE	Médecine (français)
14	CHAWAF KINAN	5	MÉDECINE	Médecine (français)

**Président de la Commission Centrale d'Admission
Prof. Univ. Dr. Mirela-Cleopatra Tomescu**

*** LES CANDIDATS AYANT LE MEME NOMBRE DE POINTS ONT ETE DIFFERENCIÉS SUR LA BASE DES CRITÈRES DE DIFFÉRENCIATION APPROUVÉS PAR LE SENAT UNIVERSITAIRE ET SPÉCIFIÉS DANS LES CONDITIONS D'ADMISSION (ANNEXE 5)